

Éthique et esthétique dans le système kantien de la téléologie transcendantale

Michel Puech, Paris-Sorbonne

Colloque *Éthique et esthétique*, Nice, 22-23 nov. 2006

téléchargé sur <http://michel.puech.free.fr>

La relation entre la réflexion kantienne sur l'éthique et la réflexion kantienne sur l'esthétique s'éclaire lorsqu'on la considère par la médiation d'un terme tiers, la réflexion kantienne sur la *finalité*. Mieux que la mise en relation directe entre les deux domaines, cet éclairage, sous un angle particulier, révèle un relief un peu inaccoutumé. Mais cette vue globale donne une idée du paysage kantien qui permet ensuite d'en explorer le relief sans s'y perdre.

1. La mise en place d'une téléologie transcendantale dans la pensée kantienne

Je désigne par « téléologie » la *théorie de la finalité*, avec une équivalence parfaite entre ces termes. Je désigne par « transcendantal » le transcendantal kantien, totalement spécifique, et donc sans aucune référence à d'autres formes de transcendantal.

Deux données de départ, historiques, sont bien connues :

1) Le discrédit de la finalité (les « causes finales ») dans les temps modernes et particulièrement dans les Lumières françaises.

2) La réhabilitation de la finalité dans l'idéalisme et le romantisme allemand.

Dans ce cadre, quelle est la place de la réflexion kantienne sur la finalité ? Elle n'est pas de confirmer (1) en préparant (2), ce qui est un peu difficile à concevoir... bien que ce soit une opinion ou un présupposé assez courant. Elle est un dépassement de (1) en évitant (2) : une prise en compte non-idéaliste de la finalité.

La clarification de cette question est un préalable à la lecture d'une partie importante de l'œuvre de Kant, et particulièrement à la compréhension des liens entre éthique et esthétique dans sa pensée. L'effort de pensée de Kant consiste à éviter de se trouver réduit à un choix exclusif entre *finalité* et *rationalité* ; Kant ne veut pas être obligé de renoncer à la rationalité pour inclure la finalité.

Ce combat a pour terrain central la *Naturphilosophie* (et la théologie naturelle qui est l'un de ses ancêtres), mais il s'opère aussi sur le terrain de *l'éthique* et de *l'esthétique*, qui toutes deux ne sont pas présentes par hasard dans le principal livre kantien pour ce moment de l'histoire de la philosophie : la *Critique de la faculté de juger* (1790)¹.

Partons de l'hypothèse suivante sur une *téléologie transcendantale* dans la pensée kantienne : Kant recherche une philosophie non romantique sur les thèmes romantiques. D'où un principe de lecture : Kant recherche la *réponse non-romantique à des questions romantiques*. Kant voudrait ne pas donner aux bonnes questions du romantisme les mauvaises réponses de l'idéalisme.

Dans le romantisme allemand naissant (Hamann et Herder, que Kant connaît bien), les principes des Lumières sont mis en difficulté par le *réalisme de la finalité*, dans l'histoire et dans la nature. Pour comprendre la *Critique de la faculté de juger*, il faut prendre en compte cet affrontement et

¹ Les hypothèses de cet article s'appuient sur deux apports relativement récents à la compréhension du texte central, la *Critique de la faculté de juger* : l'analyse des sources, notamment romantiques, effectuée par John H. Zammito (1992), et qui révèle la signification *anti-romantique* de ce livre ; l'analyse des sources, notamment wolffiennes, effectuée par Daniel Dumouchel (1999), et qui révèle l'itinéraire de formation de l'esthétique kantienne.

comprendre que Kant est du côté de l'*Aufklärung* (les Lumières allemandes) contre le *Sturm und Drang* (le premier romantisme allemand).

Kant réfléchit sous une double contrainte. D'abord, éviter la combinatoire leibnizienne de la *perfection*, qui impose une métaphysique réaliste² de la finalité, et notamment une théologie réaliste. Ensuite, éviter l'irrationalisme finaliste des romantiques. Mais il faut pourtant une pensée de la finalité, nécessaire à la compréhension de la nature, nécessaire aussi pour les besoins théoriques de l'esthétique et de l'éthique. Les *contraintes* sont fortes sur la pensée kantienne de la finalité : la solution n'en sera que plus solide philosophiquement.

Le projet kantien de téléologie transcendantale, ainsi défini, est attesté par des textes importants, qui définissent le problème et explicitent sa solution. En 1785, Kant publie un compte rendu critique des *Ideen* de Herder³. Kant dénonce l'irrationalité de l'analyse herderienne d'une finalité de la nature visant directement l'homme. Ce réalisme de la finalité est typiquement romantique dans son appel au poétique et au mystique pour dépasser la raison. C'est « vouloir expliquer ce qu'on ne comprend pas par ce qu'on comprend moins encore », écrit Kant⁴. En esthétique comme en éthique, Kant se fixe la règle de *ne pas* expliquer ce qui est difficile à comprendre par ce qui est encore plus difficile à comprendre. On ne saurait le lire sans donner la priorité à cette règle.

En 1785 encore, Kant écrit sur les « races humaines » (*Menschenrace*). Outre les thèses de fond de ce petit texte, des thèses méthodologiques confirment l'orientation kantienne. Contre le romantisme, Kant confirme qu'il convient d'analyser l'expérience et ses données, si l'on veut penser, et qu'en procédant au contraire, en spéculant sur les forces fondamentales de la nature, ce n'est pas le réel qu'on se donne à penser. Pourtant, il maintient une téléologie (régulatrice) comme cadre de la réflexion sur la nature. Il faut donc préciser le statut rationnel de cette téléologie, si elle ne doit pas être l'une des mystérieuses forces ou lois que se donne Herder et ses semblables.

En 1786, Kant écrit sur le « commencement conjectural » de l'histoire humaine (*Mutmaßlicher Anfang*). Il réaffirme son opposition à l'option choisie par Herder, celle d'une téléologie essentiellement réaliste et théologique, et esquisse l'idée d'une téléologie réfléchissante qui réunirait Rousseau et la symbolique biblique, idée indissociablement téléologique et axiologique. Ainsi s'affirme progressivement l'importance d'une même doctrine, qui n'est pas au premier plan du *système critique*, mais qui est essentielle à la *pensée transcendantale* : la téléologie transcendantale.

Dans la *Critique de la raison pure*, les chapitres « Usage régulateur » et « But final », présents dès la première édition de 1781 — quoique en Appendices de la Dialectique transcendantale, car ils n'ont pas encore trouvé de place dans le système critique — exposent une théorie transcendantale de la finalité. La téléologie transcendantale est incontestablement présente dès l'origine dans la philosophie transcendantale critique de Kant. Elle repose sur la définition et la distinction d'un *usage constitutif*, transcendantalement constitutif d'objectivité, et d'un *usage régulateur* de la raison, usage régulateur caractérisé par une logique de « visée », de « point de vue », sans engagement ontologique d'objectivité. La raison dans son usage régulateur est en train de devenir la *faculté de juger* — il s'agit d'une même théorie, « régulateur » s'appliquant à la raison dans la *Critique de la raison pure* et « réfléchissant » à la faculté de juger dans la *Critique de la faculté de juger*.

Le texte le plus synthétique sur la téléologie transcendantale de Kant est l'*Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, texte dense et brillant de 1784. La notion de *point de vue* (*Absicht*), dans son titre, renvoie à l'un des termes clés de la téléologie transcendantale, la *visée de finalité*, visée au sens de *point de vue*. Toujours dans ce titre, « cosmopolitique » renvoie à ce que Kant appelait dans la *Critique de la raison pure* le *conceptus cosmicus*, en allemand *Weltbegriff*

² « Réaliste » est employé ici au sens de : engagé ontologiquement, c'est-à-dire posant l'existence réelle des entités mentionnées.

³ Voir bibliographie chronologique en fin d'article.

⁴ Ak 8, 54, trad. cit. p. 69.

de la philosophie, et qui se définit ainsi : *teleologia rationis humanae*⁵, doctrine des fins essentielles de la raison humaine. La thèse centrale de cet article est l'une des thèses centrales de la téléologie transcendante : la *supposition* philosophique d'un dessein de la nature dans l'histoire humaine nous est imposée *moralement* (pour passer à l'action), et *cognitivement* par le besoin de synthèse rationnelle (de l'histoire).

Kant dispose alors d'une théorie de l'évaluation, qui s'applique aux finalités naturelles en général, ainsi qu'à la finalité de l'histoire. Or l'éthique et l'esthétique posent des questions de *valeur*, elles demandent une théorie de l'évaluation. Dans les deux domaines, Kant propose une théorie de *l'évaluation téléologique*. Elle commence paradoxalement par écarter le finalisme ordinaire (car il donne une morale conséquentialiste et une esthétique utilitariste). Tel est le mouvement caractéristique de la pensée kantienne : écarter le finalisme ordinaire, direct et réaliste, puis mettre en place une téléologie transcendante.

La véritable théorie de *l'évaluation* sera la téléologie transcendante : une théorie qui spécifie plusieurs modes de l'évaluation téléologique, et par là évite les faiblesses d'une esthétique « moralisatrice » et les faiblesses d'une morale « esthétisante » — afin de ne pas expliquer ce qu'on ne comprend pas par ce qu'on comprend moins encore, c'est-à-dire de ne pas tomber dans les mauvaises réponses aux bonnes questions, et plus exactement, si l'on veut aller au bout de la critique implicite que suggère l'option kantienne : pour éviter de résoudre les obscurités de l'éthique par celles de l'esthétique, et éviter de résoudre les obscurités de l'esthétique par celles de l'éthique. Une critique implicite, donc, qui pourrait atteindre encore quelques post-romantiques approximatifs, s'il s'en trouvait parmi nous.

2. L'esthétique dans la téléologie transcendante kantienne

Le lien entre théorie esthétique et théorie de la finalité est la clé de l'esthétique kantienne dans la *Critique de la faculté de juger*. Le § 6 décrit le plaisir esthétique comme un *événement de finalité*, et le § 8, pourtant pris dans le carcan de la « psychologie transcendante », comprend l'esthétique comme essentiellement une question de finalité.

La question de fond de la *Critique de la faculté de juger* s'est formée d'abord pour une « Critique du goût », puis s'est élargie à une *téléologie générale*, en restant, sur le fond, une problématique de la *finalité* et dans la forme, une problématique de critique transcendante (qui pose le problème des *principes a priori*). Kant donne un exemple de référence, celui de l'étude de l'œil⁶ : on doit *présupposer* la fin, qui est la vision (son « concept » écrit Kant), comme condition de possibilité de la formation de l'œil, mais on n'affirme pas *la réalité objective* de ce concept antécédent. On n'affirme pas qu'il y a eu « quelqu'un » qui a réellement pensé « vision ». La présupposition de finalité, indispensable, est propre à la faculté de juger (le régulateur, le réfléchissant), et ne relève pas de l'entendement (le constitutif, le déterminant). Cette analyse « biologique » éclaire analogiquement l'application transcendante du même principe, application à l'esthétique : l'expérience esthétique, comprise par Kant comme expérience d'une certaine *finalité* (accord et harmonie), ne se laisse pas réduire au *factuel* des lois psychologiques, mais exige un principe *a priori*, pourtant non constitutif ontologiquement. La compréhension de l'esthétique nous oblige au même geste théorique que la compréhension de la vie : attribuer un statut transcendantal particulier à la finalité qui est à l'œuvre.

Dans sa compréhension du problème esthétique, Kant reste proche de l'une de ses sources écossaises, Francis Hutcheson (*Inquiry*, 1725) : l'essentiel est en réalité la morale, la théorie du *sens moral* ; l'esthétique sert de préparation pour lui donner un statut philosophique ; l'essentiel est le

⁵ *Critique de la raison pure*, Architectonique, Ak 3, 542.

⁶ *Critique de la faculté de juger*, 1^{ère} Introd. §§ IX et X, Ak 20, 236 et 240 ; Pléiade 2, 893 et 898.

combat contre l'utilitarisme, et dans ce combat une tâche sera décisive : fonder du *non-intéressé*. Indépendamment de la solution retenue par Hutcheson (une anthropologie philosophique du « sense »), esthétique et éthique posent à Kant le même problème : *comment fonder du non-intéressé ?* Ce problème conduit à une même solution : par une téléologie transcendante.

Le « premier moment » de l'Analytique du beau, dans la *Critique de la faculté de juger*, définit le beau comme *finalité non-intéressée*, par distinction du bien moral, finalité « intéressée » (en un sens tout particulier pour Kant). La dignité du désintéressé, en esthétique, est reconnue comme une spécificité de l'humain. La *liberté esthétique* (liberté du goût, en *réception* et non en *création*) introduit dans la pensée kantienne une forme nouvelle de liberté (§ 5), qui n'est pas du tout la liberté morale (le devoir). Et dans cette liberté est gagnée une forme nouvelle de *dignité* de l'humain, comme ce qui est capable de cette satisfaction *libre*, désintéressé.

Le « troisième moment » de cette Analytique du beau, moment d'élaboration plus que de définition, accentue l'importance de la finalité et aboutit à la thèse caractéristique de l'esthétique kantienne comme théorie du beau : le beau est *finalité sans fin*. Dans la beauté nous ressentons une finalité, analogue aux finalités dont la fin est assignable, mais dont la fin est *inassignable*.

Ainsi, le problème de l'existence de *finalités non-intentionnelles* devient en lui-même le terrain de la théorie du beau (§ 10). La question de fond des textes reste celle-ci : la *beauté* n'est pas réductible aux notions wolffiennes de *perfection* (§ 15). L'objectif poursuivi par Kant est de soutenir la confrontation avec l'esthétique d'inspiration wolffienne, qui est le front principal dans l'Analytique du beau. Il faut pour cela élaborer un *équivalent conceptuel* de la *perfection*, pour penser la nature du beau, et un équivalent conceptuel qui ne soit pas *métaphysique-dogmatique* au sens des wolffiens. La téléologie transcendante sert à formuler cette rationalité non-déterminante, non-métaphysique-dogmatique, non-réductrice. La *perfection*, catégorie métaphysique centrale dans les métaphysiques rationnelles (de la scolastique, ou de Descartes, à Leibniz), encore plus centrale dans la néo-scolastique wolffienne, est radicalement réinterprétée comme *finalité* dans le système de la *téléologie transcendante*. Cette réinterprétation permet une nouvelle conception de la valeur, à la fois en éthique et en esthétique. La notion de *finalité sans fin* est l'étape esthétique de cette nouvelle philosophie de la valeur.

Kant propose au § 17 de l'Analytique du beau une conceptualisation du problème de « l'idéal » de la beauté, question liée aux principes de la critique et histoire de l'art de Winckelmann. Pour qu'il y ait prise à la relation de *modèle*, et donc à la gradation des modèles menant à l'Idéal, il faut une beauté « liée » et non « libre », il faut donc une *fin*. Cette gradation de finalité vers l'idéal décalque la gradation wolffienne des perfections. Mais cette fin ne peut être une fin déterminée, sinon on serait dans le domaine du concept, de l'entendement, de la connaissance. La solution kantienne consiste à affirmer que seule *l'humanité de l'homme comme fin* permet un Idéal, parce qu'elle contient en elle-même une fin, qui est valeur absolue (l'humanité de l'homme elle-même, résultat de la philosophie morale), et parce que l'homme est capable de réaliser cette fin, qu'il est lui-même « poseur de fins ». La supériorité téléologique de l'humain, qui fait système avec sa valeur absolue dans la philosophie pratique, le détermine aussi *esthétiquement* comme un objet singulier dans la nature, un objet singulier dans la possibilité de *beauté*. On atteint ainsi très vite le point d'aboutissement du système *téléologie / éthique / esthétique* dans la pensée kantienne. *L'esthétique* kantienne se développe en faisant appel à une théorie générale de la *finalité*, dans laquelle la finalité absolue introduite par la *morale*, et conférant à l'humain une valeur absolue, est déterminante.

L'étape la plus originale de cette liaison de l'esthétique et de l'éthique est la théorie kantienne du sublime, dans la *Critique de la faculté de juger*. La notion kantienne de sublime est l'allemand *erhaben*, qui signifie « élevé », et qui pour Kant définit le sublime comme *l'absolument grand*. Le sublime kantien est une expérience du « grand », certes, mais surtout de *l'absolu*, ce qui est remarquable dans un rationalisme et une philosophie de la finitude— remarquable mais pas singulier, car cet absolu est en fait double, et c'est notre sujet : nous avons deux expériences de l'absolu, dont une est « sensible » et « esthétique », l'expérience du sublime, alors que l'autre absolu, la *loi morale*, est « formel ».

L'analyse kantienne du sublime mérite attention. Il ne s'agit pas, dans le sublime, d'une finalité *adaptée à nous* : le sublime est pour Kant *anti-final* ou *non-final*, mais au sens très abstrait où le beau était final. Le sublime est *zweckwidrig*, contraire à toute idée de finalité. Au § 27 se produit un retournement de finalité, qui permet une véritable liaison conceptuelle avec le *supra-sensible* pratique (éthique). Le sentiment du sublime, écrit Kant, est une expérience du *respect*. Le respect, *Achtung*, est en lui-même un « voir » et un « faire attention » (*achten* : voir, faire attention à, respecter, considérer), un « prendre en vue », qui va se lier avec la notion téléologique kantienne de *Absicht*, la visée, le projet (*die Sicht* : la vue). C'est par la dimension de *visée* (*Absicht*, angle de vision, projet), que se relie l'expérience *éthique* du respect (*die Achtung*, la « considération ») et l'expérience de la *vision esthétique*, dans le sublime. Dans la phénoménologie du sentiment du sublime de ce § 27, on peut suivre le retournement du déplaisir esthétique en plaisir moral, dont l'essence est le retournement en termes téléologiques : « l'absence de finalité ... est alors dotée d'une finalité »⁷.

Le lien entre éthique et esthétique, chez Kant, ne se comprend bien que dans le cadre de la téléologie transcendantale. Cette hypothèse va-t-elle jusqu'à donner un sens au § 59 : la beauté comme *symbole de la moralité* ? Une indication de sens, peut-être. Pour aboutir à cette expression énigmatique, Kant reformule en termes d'*analogie* et de *symbole* la théorie du régulateur-réfléchissant qui est la base de la téléologie transcendantale. Il ne faut pas y chercher une théorie kantienne spécifique du « symbole », mais plutôt observer que la dernière phrase de ce § 59 situe dans une possibilité de *finalité* le moyen de continuité entre le plaisir du goût et l'intérêt moral : ainsi se retrouve l'origine « écossaise » du lien entre éthique et esthétique, dans *une analogie formelle entre sens esthétique et sens moral*. Le moyen de cette analogie formelle est la téléologie transcendantale.

3. L'éthique dans la téléologie transcendantale kantienne

En philosophie morale, Kant écarte toute morale de l'intérêt (intérêt matériel, ayant un contenu), c'est-à-dire toute finalité directe, et il fonde un impératif purement formel, auquel il cherche ensuite un contenu, qui va donner une fin, l'humain — une *fin purement formelle* : la téléologie présente en éthique la même configuration de problème qu'en esthétique.

Dans la théorie kantienne de la moralité, la finalité intervient à deux moments tout aussi essentiels l'un que l'autre :

- (1) L'acteur moral humain agit selon des fins.
- (2) Il est lui-même une fin.

L'éthique kantienne peut ainsi être considérée comme une théorie transcendantale de la finalité, une téléologie transcendantale :

- (1) comme théorie de l'action (libre) selon des fins, naturelles ou transcendantales, et
- (2) comme théorie de la valeur absolue, c'est-à-dire de la fin absolue, l'humain ; l'humain est pour l'humain une fin en soi, donc absolue.

Selon l'analyse kantienne, l'action humaine est toujours dirigée vers une fin, elle est téléologique. Kant part d'une lecture en termes de psychologie transcendantale de la notion ordinaire et aristotélicienne de l'action. Dans ce cadre, la morale kantienne détermine des « fins obligatoires », c'est-à-dire des *fins obligeantes*, et plus exactement encore, *une fin obligeante : l'humanité de l'homme*. Mais un travail métaphysique essentiel montre, au tout premier plan des textes, que l'action morale comme telle (dans sa référence de valeur) ne peut pas être fondée sur une fin, qui est *un contenu* (donc contingent) et doit être fondée sur *une forme* (transcendantale) qui seule peut être obligeante (nécessitante).

L'action morale donc a une *fin* qui n'est pas son *fondement*. On pourrait dire : une *fin sans finalité*, en éthique, pour faire système avec la *finalité sans fin* de l'esthétique.

⁷ Ak 5, 260 ; Pléiade 2, 1029.

Les *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785) s'appuient sur la détermination de la volonté bonne *comme fin*. La démonstration kantienne porte sur le principe de la *finalité naturelle* et conclut : la fin de l'homme doté de volonté et de raison ne peut être le bonheur (un *instinct* lui aurait alors été donné), la fin naturelle de la raison en nous est la *volonté bonne*. Cette importance de la finalité en tant que telle a été relevée par les interprètes qui se sont affranchis des simplifications scolaires dans la lecture de Kant⁸. Ce qui en revanche impose à l'interprète la tâche de distinguer la téléologie transcendantale dans la morale kantienne d'une éthique des conséquences.

On peut parler d'une téléologie de la valeur absolue dans l'éthique kantienne. Car la théorie de la valeur se développe comme théorie de la fin absolue. La théorie de la valeur dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs* est une théorie des fins et aboutit à une fin : l'humain. La formule n°2 de l'impératif catégorique est sans aucune ambiguïté : elle pose l'humanité comme fin⁹. Cette doctrine est exactement celle que retrouvera la *Critique de la faculté de juger*, une théorie de la *dignité* de la personne humaine, fin en soi, absolue et non relative. Dans l'élaboration de la formule n°3 de l'impératif, Kant introduit la notion encore plus large d'un *règne des fins*, qui définit, téléologiquement la moralité¹⁰.

Mais c'est dans la *Doctrine de la vertu*, seconde partie de la *Métaphysique des mœurs* (1797), que Kant donne à sa téléologie morale son expression la plus directe. Kant présente une théorie des *fins* qui sont des *devoirs*, ce qui définit la vertu : agir non pas seulement conformément à une règle, une norme, de manière externe, mais en raison de cette norme, c'est-à-dire *en l'ayant prise pour fin*, en ayant fait de cette norme, de ce devoir, pour soi, une fin. Ce travail de prise en vue d'une fin constitue le travail même de la vertu. Il s'agit d'une téléologie, une *Zwecklehre*, non pas d'une « technique », qui ne serait que téléologie subjective, mais d'une *téléologie morale* qui est objective¹¹. Il s'agit donc de la même forme de téléologie transcendantale que celle qui dans la *Critique de la faculté de juger* donne une esthétique.

Cette analogie est fixée par l'identité du concept suprême, c'est-à-dire de *la fin* elle-même, dans la téléologie transcendantale esthétique et dans la téléologie transcendantale éthique. Les §§ 82 et 83 de la *Critique de la faculté de juger* reposent sur cette identité. Kant y détermine l'humain comme but final de la nature, parce qu'il est l'être porteur lui-même de fins : en l'humain la finalité naturelle qui culmine (il est la dernière fin naturelle) se « transcende » en une finalité supranaturelle, la moralité. L'humain est le seul « point » de la nature où rattacher de la finalité, parce qu'il a en lui l'attache d'une finalité, celle du suprasensible moral. Dans la *Critique de la faculté de juger*, le *but final* (§ 83) est ce qui contient en lui une raison d'achèvement d'une série finale, c'est-à-dire ce qui est fin et non moyen, et cela dans une série finale intentionnelle, donc une fin au sens de ce qui est susceptible d'être *pris en vue, visé*, comme fin en lui-même, et non comme moyen, donc qui vaut comme fin absolue *exactement au sens de la théorie de la valeur* dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs*. Téléologie transcendantale éthique et esthétique sont le développement

⁸ Malgré son insistance sur le formalisme, l'éthique kantienne est aussi soucieuse des fins, des conséquences de l'action et de l'accomplissement humain, souligne Ward (1971). Voir Sullivan (1989), par ex. p. 64 sq : « Comment Kant résout le problème d'introduire dans la morale les fins sans tomber dans l'hétéronomie », et p. 189 : l'impératif catégorique peut être utilisé comme critère moral « seulement dans le contexte d'un ordre téléologique idéal, dans lequel les fins de ce système de la nature sont approuvées ou mandatées par notre propre raisonnement moral. ». La référence principale sur ce point reste Auxter (1982) : On a tort de croire que l'éthique kantienne répudie toute téléologie, « La téléologie kantienne répond à la question : quelle sorte de monde créons-nous par les choix que nous effectuons ? » (p. X).

⁹ Ak 4, 428 ; Pléiade, 2, 293.

¹⁰ Ak 4, 434 ; Pléiade, 2, 300 : « la moralité consiste donc dans le rapport de toute action à la législation qui seule rend possible un règne des fins. »

¹¹ *Métaphysique des mœurs*, Introd. Doctrine de la vertu, § III.

d'une seule et même téléologie, qu'on pourrait dire humaniste car elle fonde la signification humaniste de la pensée kantienne.

4. Le système des finalités

Systématicité et finalité, telles que nous venons de les relever, caractérisent le style de la pensée kantienne. En réalité, c'est le mode de pensée propre de la *téléologie transcendantale* qui se manifeste dans ces aspects de la pensée kantienne, qui ne sont pas un simple « souci du système ». Éthique et esthétique font système, dans le système kantien, parce qu'elles se rangent dans le même réseau de finalité, dans la téléologie transcendantale. Car la question du *système* est une question de finalité, la première Introduction à la *Critique de la faculté de juger* le disait très clairement (§ XI), finalité dans le cadre de la psychologie transcendantale (entre les « facultés »), mais en réalité finalité de la destination de l'humain lui-même, dans question de son statut (transcendantal). Et dès l'Architectonique de la raison pure, dans la *Critique de la raison pure*, une théorie de la systémativité du transcendantal mettait au premier plan du texte kantien une extraordinaire finalité « organique », la finalité organique du transcendantal comme système de la raison¹². Et c'est quelques pages plus loin¹³ qu'est posé le *conceptus cosmicus* (*Weltbegriff*) de la philosophie, science du rapport de toute connaissances aux fins essentielles de la raison humaine (*teleologia rationis humanae*). La philosophie comme science des relations avec les fins essentielles de l'humain, téléologie transcendantale, est capable de penser le lien essentiel entre éthique et esthétique.

La téléologie transcendantale permet une pensée originale de *l'harmonie*. L'harmonie leibnizienne était un donné, un donné métaphysique, une composante d'essence du monde comme de la divinité. L'harmonie kantienne est un construit, une harmonie projetée comme projet, essentiellement éthique, et lui-même en harmonie avec le donné de la nature, harmonie cette fois essentiellement esthétique. Dans ses différents niveaux, ou plutôt feuillets et replis, la doctrine kantienne de la téléologie exprime une pensée nouvelle et complexe de l'harmonie.

Dans ces doctrines, Kant invente *un cadre de pensée non-cognitif*, disponible pour l'esthétique et l'éthique. Son intérêt reste vif, y compris dans la réflexion contemporaine sur la rationalité, particulièrement dans les domaines non-cognitifs de l'éthique et de l'esthétique. Bäumler (1923) l'avait bien senti sans en tirer toutes les conséquences ni en préciser assez le moyen : « C'est le concept de fin qui sauve la philosophie allemande de la chute dans l'irrationalisme. (...) La fin est la réponse rationnelle au problème de l'irrationnel » (p. 57). Mais comment ? Et jusqu'où ? L'intérêt du « jugement réfléchissant » n'est pas de venir couronner la psychologie des facultés, ni d'autoriser toutes les facilités rhétoriques (dans les troisièmes parties des dissertations scolaires) en permettant de dire quelque chose sans le dire mais tout en le disant. Il est dans *le contenu* de ce qu'il

¹² *Critique de la raison pure*, Ak 3, 538-39 : « Sous le gouvernement de la raison nos connaissances en général ne peuvent former une rhapsodie, elles doivent au contraire former un système, et c'est seulement dans ce système qu'elles peuvent soutenir et favoriser *les fins* essentielles de la raison. (...) Le concept scientifique de la raison contient donc la fin et la forme du tout qui concorde avec cette fin. L'unité de la fin à laquelle se rapportent toutes les parties, en même temps qu'elles se rapportent les unes aux autres dans l'idée de cette fin, fait que l'absence de toute partie peut être remarquée lorsqu'on connaît les autres, et qu'aucune addition accidentelle, ou aucune grandeur indéterminée de la perfection, qui n'ait pas ses limites déterminées a priori, ne peuvent avoir lieu. Le tout est donc un système articulé (*articulatio*) et non pas seulement un amas (*coacervatio*) ; il peut bien croître du dedans (*per intussusceptionem*) mais non du dehors (*per appositionem*), semblable au corps d'un animal auquel la croissance n'ajoute aucun membre, mais, sans changer la proportion, rend chaque membre plus fort et mieux approprié à ses fins. »

¹³ *Critique de la raison pure*, Ak 3, 542.

permet de penser, et qui est la *téléologie* : une prise en compte théorique de la finalité non pas seulement dans une philosophie de la nature, non pas seulement dans une philosophie de l'histoire, mais dans tous les domaines de la pensée, y compris la connaissance scientifique, y compris, et c'est le plus important, en morale, et y compris en permettant un lien original entre éthique et esthétique.

« Deux choses remplissent l'âme d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles et toujours croissantes, à mesure que la réflexion s'y attache et s'y applique : le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi. (...) Toutefois, l'admiration et le respect peuvent sans doute nous pousser à la recherche, mais ils ne peuvent en tenir lieu. (...) »¹⁴. Le non-romantisme de Kant donne sens, enfin, à l'intervention *éthique et esthétique* de la loi morale en moi et du ciel étoilé au-dessus de moi, dans le texte célèbre de la Conclusion de la *Critique de la raison pratique*. Le ciel étoilé et la loi morale donnent occasion à une expérience caractéristique du lien entre esthétique et éthique, mettant en jeu finalité et statut transcendantal de l'humain comme valeur. Que dit exactement Kant dans ce texte qu'on ne lit pas jusqu'au bout ? Pour le ciel étoilé comme pour la loi morale, l'expérience éthico-esthétique du respect et du sublime déclenche, poursuit Kant, une *recherche*. C'est dans cette recherche qu'il faut se garder de l'irrationnel, ne pas se laisser mener par le ciel étoilé jusqu'à l'« astrologie » et par le sentiment de la loi morale jusqu'au « fanatisme »¹⁵. Plus grave encore que d'expliquer ce qu'on ne comprend pas par ce qu'on comprend moins encore, il s'agit d'éviter le danger de l'irrationalité spéculative (l'astrologie) et pratique (le fanatisme). Faire en sorte que l'expérience esthétique et le sentiment éthique ne se dévoient pas en superstition et en fanatisme : Kant philosophe des Lumières a la meilleure des raisons pour donner à la « recherche » un tour aussi abstrait, aussi théorique que la *téléologie transcendantale*. Ne pas se laisser entraîner à la *Schwärmerei* (le délire théorique) par la communauté de sentiment *esthétique / éthique* et la grandeur de ce sentiment.

Michel.Puech@paris4.sorbonne.fr

Bibliographie

« Ak » : *Kants Werke*, Akademie-Textausgabe, Berlin, Walter de Gruyter.

« Pléiade » : Emmanuel Kant, *Oeuvres philosophiques*, Paris, Gallimard (Pléiade).

Dans les références à ces éditions, le premier chiffre désigne le tome, le second les pages. Les traductions sont parfois un peu modifiées.

1781 (2^{ème} éd. 1787), *Kritik der reinen Vernunft*, Ak 4, 1-252 ; *Critique de la raison pure*, Pléiade, 1, 719-1470

1784, *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, Ak 8, 15-32 ; *Idée d'une histoire universelle...*, Pléiade, 2, 188-205

1785, *Recensionen von I.G. Herders Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit, Theil 1*, 2, Ak 8, 43-66 ; *Compte rendu de l'ouvrage de Herder...*, in KANT, *La philosophie de l'histoire*, repr. *Opuscules sur l'histoire*, Paris, Flammarion (GF)

1785, *Bestimmung des Begriffs einer Menschenrace*, Ak 8, 89-106 ; *Définition du concept de race humaine*, in KANT, *id.*

1785, *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*, Ak 4, 385-464 ; *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Pléiade, 2, 241-337

1786, *Mutmaßlicher Anfang der Menschengeschichte*, Ak 8, 107-124 ; *Conjectures sur le commencement de l'histoire humaine*, Pléiade, 2, 495-520

¹⁴ *Critique de la raison pratique*, Ak 5, 161 sq. ; Pléiade, 2, 801 sq.

¹⁵ Ak 5, 162 ; Pléiade 2, 803.

1788, *Kritik der praktischen Vernunft*, Ak 5, 1-164 ; *Critique de la raison pratique*, Pléiade, 2, 595-804
1790, *Kritik der Urteilskraft*, Ak 5, 165-486 ; *Critique de la faculté de juger*, Pléiade, 2, 913-1299
1797, *Die Metaphysik der Sitten*, Ak 6, 203-494 ; *Métaphysique des moeurs*, Pléiade, 3, 447-792

AUXTER Thomas, *Kant's moral teleology*, Macon, Ga, Mercer University Press, 1982
BAUMGARTEN Alexander Gottlieb, *Aesthetica*, 1750, repr. G. Olms, 1970
BÄUMLER Alfred, *Das Irrationalitätsproblem in der Ästhetik und Logik des 18. Jahrhunderts bis zur Kritik der Urteilskraft*, (Halle, 1923), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1974
DUMOUCHEL Daniel, *Kant et la genèse de la subjectivité esthétique. Esthétique et philosophie avant la Critique de la faculté de juger*, Paris, Vrin, 1999
HUTCHESON Francis, *An Inquiry into the Original of our Ideas of Beauty and Virtue*, London, 1725, 4ème éd. 1738, 5ème éd. 1753 ; *Recherche sur l'origine de nos idées de la beauté et de la vertu*, trad. A.-D. Balmès, Paris, Vrin, 1991
LEBRUN Gérard, *Kant et la fin de la métaphysique. Essai sur la Critique de la faculté de juger*, Paris, A. Colin, 1970, repr. Livre de poche
MAC FARLAND John D., *Kant's concept of teleology*, Edinburgh U.P., 1970
SULLIVAN Roger J., *Immanuel Kant's moral theory*, Cambridge U.P., 1989
WARD Keith, "Kant's teleological ethics", *Philosophical Quarterly*, 21, 1971, 337-51 ; repr. in CHADWICK R.F., *Immanuel Kant. Critical assessments*, vol. 3, London, Routledge, 1992, 243-258
ZAMMITO John H., *The genesis of Kant's Critique of judgment*, Chicago U.P., 1992

téléchargé sur <http://michel.puech.free.fr>